

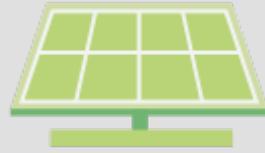
## PROREFEI : La formation dédiée au Référents Energie en Industrie

Cette formation allie théorie et pratique avec le coaching en situation de travail. Elle permet d'acquérir les compétences pour mettre en place un management de l'énergie. Elle est composée de 3 modules :

- Module 1 : MOOC
- Module 2 : Formation de 2 jours
- Module 3 : coaching en situation de travail

Code module : PROREFEI02

Mis à jour le : 18/04/2024



### Objectifs de formation

Les fondamentaux de la maîtrise de l'énergie :

Recueillir les données relatives à la consommation énergétique de l'entreprise à partir des mesures effectuées sur les installations et des équipements existants, des bilans énergétiques passés, et en sollicitant les différents acteurs afin de réaliser un état des lieux des consommations.

Etablir les bilans énergétiques de l'entreprise en analysant les données recueillies afin d'identifier les pistes possibles d'amélioration de la performance énergétique et de transition énergétique de l'entreprise. Suivre les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, en analysant les indicateurs de performance, pour mesurer l'efficacité du plan d'actions défini et le réajuster le cas échéant.

Piloter une démarche d'optimisation et de transition énergétiques :

Recueillir les données relatives à la consommation énergétique de l'entreprise à partir des mesures effectuées sur les installations et des équipements existants, des bilans énergétiques passés, et en sollicitant les différents acteurs afin de réaliser un état des lieux des consommations.

Etablir les bilans énergétiques de l'entreprise en analysant les données recueillies afin d'identifier les pistes possibles d'amélioration de la performance énergétique et de transition énergétique de l'entreprise.

Elaborer un plan d'action en déterminant les moyens nécessaires (techniques, financiers, humains), afin de définir la stratégie d'économie d'énergie et de décarbonation à mettre en place pour l'entreprise.

Présenter à la direction de l'entreprise le plan d'action établi en amont, en argumentant les choix proposés et leurs impacts positifs en matière de performance énergétique, afin de faire valider le projet par les décideurs, d'impliquer et sensibiliser les parties prenantes.

Constituer une équipe d'acteurs du management de l'énergie en mobilisant les expertises et ressources internes et externes, afin de mener à bien les projets d'efficacité énergétique et de décarbonation définis.

Assurer le suivi du plan d'actions en formalisant périodiquement l'avancement des actions dans un outil de suivi (tableau de bord) afin de garantir l'atteinte des résultats.

Réaliser une veille réglementaire, technologique et financière à partir des principaux sites et ressources de référence afin de rester à jour dans le domaine de la performance énergétique, sur les exigences légales et d'anticiper les évolutions de positionnement par rapport à son secteur. Concevoir des outils de suivi de performance énergétique en identifiant des indicateurs de performances adéquats, afin d'assurer un suivi périodique des résultats énergétiques auprès de la Direction.

Suivre les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, en analysant les indicateurs de performance, pour mesurer l'efficacité du plan d'actions défini et le réajuster le cas échéant.

Mettre en place des actions concrètes d'optimisation et de transition énergétiques sur son site.

### Durée

14h

### Programme

Module 1 (6h)

- Maîtriser les notions de base de l'efficacité énergétique en industrie
- Se familiariser ou se perfectionner avec les unités énergétiques
- Analyser une facture électrique
- Comprendre et identifier les différents systèmes énergétiques de l'entreprise

### Public

Salariés des entreprises des filières industrielles. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

### Pré requis

Avoir réalisé le module 1 (MOOC) du parcours multimodal PROREFEI et avoir obtenu 70% de bonnes réponses au quiz final.

Pour s'inscrire au parcours complet, il est nécessaire de choisir une session pour le module 2 ce qui permettra ensuite de déterminer la date pour débiter le MOOC et la date de début du coaching.

### Tarif

3700 €

### Subvention des coûts pédagogiques

Conditions d'attribution\* :

L'entreprise doit avoir un Code Naf éligible (renvoyer vers la liste des codes NAF ou autre)

L'apprenant doit être inscrit au parcours multimodal (module 1 + module 2 + module 3) et avoir réalisé entièrement le parcours de formation (module 1 + module 2 + module 3)

Il ne peut y avoir de subvention en cas d'abandon.

### Taux de la subvention pour 2024 :

80% si l'entreprise à un effectif SIREN (31/12 année n-1) < 250  
40% si l'entreprise à un effectif SIREN (31/12 année n-1) ≥ 250

\* Dans la limite des fonds disponibles

Il est possible de réaliser uniquement le module 1 ou le Module 1 et le Module 2. Dans ces deux cas, la subvention ne s'applique pas. Si vous vous inscrivez au module 1 et 2, vous ne pourrez pas ensuite réaliser le module 3 et bénéficier de la subvention.

### Modalités pédagogiques

Une large place donnée à la découverte par le stagiaire au travers de mises en situation, de jeux de rôles, d'activités pédagogiques participatives et interactives

### Modalité d'évaluation

In 2024, le module 2 est remplacé par le module 29004 Angers Cedex 01

### **ADEME Formation**

Les formations de l'Agence de la transition écologique  
et ses missions en tant que Référent énergie

### **Equipe pédagogique**

Cette formation est dispensée par les organismes de formation et les  
formateurs-animateurs habilités PROREFEI

- Structurer sa démarche d'une démarche de performance énergétique
- Elaborer un état des lieux des consommations énergétiques
- Identifier les axes de l'optimisation de la performance énergétique
- Elaborer un plan d'actions de préconisations d'économies d'énergie
- Mesurer et suivre la performance énergétique de l'entreprise
- Sensibiliser à la démarche de performance énergétique et argumenter
- S'initier à la veille technologique et réglementaire

#### **Prochaine(s) session(s)**

Il n'y a pas de sessions programmées à ce jour

#### **Module 3 (17,5h consacrées par le formateur-coach)**

- Mettre en œuvre et coordonner concrètement, au sein de son entreprise, des actions de maîtrise de l'énergie (10 thématiques sont proposées)
- Ajuster ses actions de maîtrise de l'énergie, avec l'appui du formateur-coach
- La personne qui se forme consacre au module 3 au moins 2 à 3 fois le temps indiqué pour le formateur-coach.